



CONSEIL D'ADMINISTRATION REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 09/12/2020

L'an deux mille vingt le mercredi neuf décembre à dix-huit heures, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de Mme. Pascale Luguët, Présidente.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport N°2 - DM N°1 de la MARPA

Présents :

Mme MANDEIX **Vice-présidente**

Mme FRECHET **Déleguée**

Mme PERTHUIS, Mme TRUILHE, M BEAUMONT, Mme SADRES **Conseillers Municipaux**

M BACHOWSKI, M BRU, Mme GONZALO, M NADAU **Désignés**

Absents excusés :

Mme MANSE (donne pouvoir à Mme SADRES), M FAINZANG (donne pouvoir à Mme MANDEIX)

Mme LUGUËT (absente excusée), Mme BASSI (absente excusée), Mme BENFAKIR (absente excusée), Mme COPPOLA (absente excusée), Mme MAHAIE (absente excusée)

Nombre de membres afférents au Conseil :	017
Nombre de membres en exercice :	017
Nombre de membres présents :	010
Nombre de procurations :	02

Rapporteur : **Mme Nicole PERTHUIS**

FI N° 2020 - 34 - 002

I - Exposés des motifs

Madame la Présidente informe le conseil d'administration qu'il y a lieu d'ajuster le budget primitif 2020 de la MARPA afin de prendre en compte des dépenses nouvelles, en fonctionnement.
 Il est rappelé que le budget est voté par chapitre.

Madame la Présidente soumet à l'approbation du conseil d'administration, la décision modificative n° 1, ci-dessous détaillée :

DÉPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT		MONTANT
012	Charges de personnel	5 200
641188	<i>Personnel non titulaire</i>	5 200
016	Dépenses afférentes à la structure	650
68111	<i>Dotations aux amortissements</i>	650
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		5 850

RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT		MONTANT
018	Autres produits relatifs à l'exploitation	5 850
6419	<i>Remboursement sur rémunérations</i>	5 200
701	<i>Ventes de produits finis</i>	650
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		5 850

DÉPENSES SECTION D'INVESTISSEMENT		MONTANT
21	Immobilisations corporelles	650
2188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	650
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		650

RECETTES SECTION D'INVESTISSEMENT		MONTANT
28	Amortissements des immobilisations	650
28181	<i>Installations générales Agencements</i>	650
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		650

II - Considérants et références juridiques

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu l'instruction budgétaire et comptable M22,
 Vu la délibération n°2020-32-002, adoptant le budget primitif de la MARPA pour 2020,

Le conseil d'administration, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

Décide à L'UNANIMITE de :

ACCEPTER : la Décision Modificative N° 1, telle que détaillée ci-dessus

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil d'administration,

Le secrétaire de séance,

La Présidente,

Mme Christine FRECHET

SIGNE

Mme Pascale Luguet